

## Conseil municipal du vendredi 21 janvier 2022

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 21 janvier 2022 à 20 heures à la salle de réunion de la mairie sous la présidence du maire Jacky BONIN.

Absents excusés : Pascale BAILLET, Anthony MARMEYS.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente, les points suivants ont été étudiés :

### **MODIFICATION DES STATUTS DE BLI.**

Le maire informe les conseillers qu'en date du 15 décembre 2021, le conseil communautaire de BLI a décidé de modifier ses statuts afin d'inscrire deux compétences supplémentaires à savoir :

« Soutien à la pratique sportive en direction des jeunes par la délivrance de coupons sports » afin de favoriser l'accès à la pratique sportive des jeunes résidant sur le territoire de BLI par une aide financière permettant d'alléger le montant de la cotisation annuelle.

« Création et gestion d'un centre de santé médical territorial dans le cadre du dispositif du Conseil Départemental de S et L » et mise à disposition de locaux afin de faciliter le recrutement de professionnels de santé au bénéfice de la Bresse Bourguignonne et de dynamiser les antennes existantes à la suite de la baisse continue du nombre de médecins généralistes et la perspective de nombreux départs en retraite.

Après examen, le conseil municipal approuve le transfert de ces compétences supplémentaires et la modification des statuts de la Communauté de Communes BLI.

### **CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL.**

Le maire précise qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les communes doivent proposer une solution pour pouvoir recevoir les demandes d'urbanisme en matière dématérialisée et permettre ainsi aux utilisateurs de déposer leur permis en ligne, de consulter l'avancement de leur dossier et de recevoir les notifications de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant de la convention de prestation de service concernant les logiciels d'aide à l'instruction et les modules pour la dématérialisation des ADS.

## **PROJETS 2022.**

Afin de préparer au mieux le budget d'investissement 2022, le conseil liste les projets par ordre de priorité :

Installation des rideaux à la Halle permettant de se protéger en cas de pluie, de soleil ou de vent. Ces travaux étaient inscrits dans le marché initial mais ont dû être différé par suite d'une contrainte technique de la part du titulaire du marché.

Création d'un réseau de chaleur enterré relié à une chaudière à granulés bois afin d'assurer le chauffage des trois bâtiments abritant la mairie, la salle de réunion, la cantine, le logement locatif, la garderie et l'école. Ce projet est au stade de l'étude de faisabilité et devrait avoisiner un coût total de 150.000 euros avec des aides du Département, de la Région et de l'Etat.

Acquisition de table et chaises afin d'équiper La Halle et de matériel de cuisine (réfrigérateurs, congélateur, lave-vaisselle, four mixte, tables induction, tables de travail, appareils et rangements divers) afin d'aménager l'office de réchauffage de la Halle.

Achat d'une centaine de chaises afin de remplacer les chaises de l'église qui, pour la plupart, donnent des signes de fatigue.

Acquisition d'un petit camion benne afin de réduire l'utilisation du tracteur communal pour des tâches de transport de matériaux.

Travaux de démoussage du toit de la Halle et reprise de la toiture du bâtiment abritant le Fablab.

Acquisition d'une débroussailleuse spécifique afin d'entretenir les entre-tombes au cimetière à la suite de l'opération de végétalisation.

Construction d'un muret et d'une clôture devant La Halle et en bordure de la départementale afin de sécuriser ce lieu lors des locations ou utilisations à venir.

Installation d'une enseigne du même style que celle de La Halle sur le bâtiment du Fablab.

## **CONTRATS DE MAINTENANCE.**

Afin d'assurer l'entretien des équipements et de respecter la législation en vigueur, le conseil municipal approuve le devis de DOMBES HOTTES NETTOYAGE concernant l'entretien de la hotte de la Maison du Temps Libre et le devis de ROMAND DEPANNAGE pour l'entretien de la pompe à chaleur de La Halle et mandate le maire pour signer ces deux contrats.

## **ETUDE DE FAISABILITE BOIS ENERGIE.**

Le maire informe le conseil municipal que à la suite de la consultation de plusieurs cabinets d'études susceptibles de réaliser une étude de faisabilité concernant la création d'un réseau de chaleur enterré, trois candidats ont postuler pour la réalisation.

Après étude, le conseil municipal retient l'offre de EEPOS basée à AIX les BAINS qui n'est pas la moins onéreuse mais qui obtient la meilleure note pondérée grâce à une meilleure prise en compte du projet. Le coût de cette étude est évalué à 7.992 euros et est subventionné à hauteur de 70 % par l'ADEME.

## **DEVIS.**

Le conseil municipal accepte les devis de l'entreprise GUILLET concernant le démoussage du toit de la Halle et de l'entreprise LECUELLE pour divers petits travaux d'électricité dans ce même bâtiment en complément de ceux déjà réalisés à travers l'opération de réaménagement.

## **DEPART ET REMPLACEMENT DE L'ADJOINT TECHNIQUE.**

Comme déjà annoncé à plusieurs reprises, le maire confirme officiellement le remplacement de Marie-Line TREFFOT, adjointe technique, à la suite de son départ en retraite, par Céline VASSEUR, embauchée conjointement par la commune et BLI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## **OPERATION « LAUREATS EXAMENS ».**

Le conseil municipal décide de renouveler son opération de récompenser les lauréats d'examens ( CAP BEP ou BAC ) de la fin d'année scolaire 2021 par l'attribution d'une somme de 50 euros par lauréat. La demande est à formuler en mairie.

Le conseil municipal étudie les questions diverses et fixe la prochaine réunion au vendredi 25 février 2022 à 20 heures.